

COLLABORATION INÉDITE POUR LE SUNDGAU

Trois contrats de territoire « Eau et Climat » scellent une ambition pour la préservation des usages de l'eau.

C'est à la maison de la nature du Sundgau, à Altenach (68), que les signatures de ces 3 contrats de territoire « Eau et Climat » ont eu lieu. Ils concernent les têtes de bassin de la Largue et de l'Ill et préfigurent une collaboration inédite entre la [communauté de communes Sundgau](#), la [communauté de communes Sud Alsace Largue](#), l'[EPAGE Largue, Rivières de Haute Alsace](#) et l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Par ces contrats, ces collectivités unissent leurs moyens vers des objectifs communs portant des enjeux d'aménagement de territoire d'importance pour la préservation des usages de l'eau en aval. Ces enjeux portent en particulier sur les coulées d'eaux boueuses, la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable en qualité et quantité, la sensibilisation du public, l'amélioration de l'assainissement des eaux usées, la préservation de la vie des sols, la reconquête de la fonctionnalité des milieux aquatiques, la mise en place de filières agricoles renforçant le lien entre territoires urbain et rural et protégeant la qualité de l'eau.

Sur la période 2020-2023, environ 70 actions ont été identifiées pour un montant de quelque 27 millions d'euros ; l'agence de l'eau Rhin-Meuse réservera de manière prioritaire ses financements calibrés à près de 12 millions d'euros.



Vincent Gasmann, président de la Communauté de communes Sud Alsace Largue Gilles Fremiot, président de la communauté de communes Sundgau

"L'eau constitue la pierre angulaire de notre territoire. C'est un élément intégrateur à partir duquel de nombreux projets, en vue de sa préservation, peuvent être menés en associant différents acteurs. Ce contrat porte résolument un élan collégial concret et immédiat ; pour exemple, une dizaine d'éleveurs sont réunis cet après-midi même pour la rédaction d'un cahier des charges autour d'une marque « herbe »."

"Notre communauté de communes n'est pas autosuffisante en matière d'alimentation en eau potable. Une des priorités de ce contrat de territoire est à la fois de s'améliorer sur le plan qualitatif et quantitatif. La feuille de route est claire : protection des captages d'eau dégradés, économies d'eau, assainissement avec 12 M€ de travaux prévus... Ce partenariat avec l'agence de l'eau nous donne de la visibilité et nous permet de hiérarchiser nos actions."



Daniel Dietmann, président de l'EPAGE Largue



Marc Hoeltzel, directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

"Ces signatures constituent un grand moment pour «honorer» l'eau. Nous démontrons ainsi que notre territoire est un fer de lance de la protection de cette ressource, où l'innovation sera permanente à travers les différentes actions menées. Nous allons également réinterroger nos habitudes de travail pour conforter cette dimension collective qui a prévalu tout au long de l'élaboration de ces contrats, et qui est gage de réussite."

"Ces contrats de territoire forment un trait d'union entre vos priorités et nos priorités. Ils intègrent une logique de dépassement grâce à l'approche à 360° qui est proposée. Dans le cadre du plan de relance, ces contrats constituent un levier supplémentaire avec des taux d'aides bonifiés. Dans ce contexte, il est important pour l'agence de l'eau de s'appuyer sur l'engagement et la conviction de collectivités telles que les vôtres."



Michel Habig, présidents de Rivières Haute Alsace et du syndicat mixte de l'III



Signature des contrats de territoire « Eau et Climat » de l'EPAGE Largue et de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue.

"Le syndicat mixte de l'III porte un diagnostic d'ensemble et un plan d'actions sur les cours d'eau et zones humides du bassin versant de l'III. Le premier est bien engagé sur le bassin versant du Thalbach. Autre dossier : la réalisation d'une étude hydraulique des

Sur 3 ans, 37 actions identifiées pour 9,8 M€ de travaux et une aide de l'agence de l'eau de 5,2 M€.

*risques d'érosion sur le bassin versant de l'Ill
afin d'affiner la priorisation des zones
d'intervention."*



Les parties prenantes du contrat « Eau et Climat » de la Communauté de Communes Sundgau.
Sur 3 ans, 35 actions identifiées pour 16,9 M€ de travaux et une aide de l'agence de l'eau de 6,8 M€.